

CYCLE Pour des espaces publics de qualité Module 1 - Conduire une gestion alternative des espaces verts à l'échelle communale

Date 8 mars 2019

Lieu CAUE 64
Conseil départemental / Petite caserne / Salle Ursuya (1^{er} étage)
2 allée des Platanes / 64100 BAYONNE

Intervenants – Charlotte FONTAN, concepteur-paysagiste, membre de la FFP, ENIHP d'Angers. Formatrice Zéro pesticide pour le CFFPA des Hautes-Pyrénées et sur le Parcours Zéro pesticide pour le CNFPT Midi-Pyrénées. Détentricice du Certiphyto Conseil.

Coût Tarif non adhérents : 120 euros / journée
Tarif adhérents : 90 euros / journée
Repas à la charge des participants

Publics concernés élus et responsables des collectivités et de leurs groupements (EPCI-Syndicats), techniciens des collectivités et de leurs groupements et professionnels

Objectifs Avec l'application de la Loi LABBÉ dans les espaces publics et privés, la question de l'entretien des espaces extérieurs connaît un regain d'intérêt : comment définir une stratégie d'entretien écoresponsable, économe et efficace ? Un expert de la gestion alternative exposera en détail les moyens d'optimiser l'entretien et de faire évoluer l'image des espaces publics positivement.





Programme 2019 formation

Cycle Pour des espaces publics de qualité Module 1 - Conduire une gestion alternative des espaces verts à l'échelle communale

8 MARS 2019

8h45 Accueil des participants

Arrêter les produits phytosanitaires : transformer une contrainte en force et miser sur une gestion différente

- Les produits phytosanitaires : risques et réglementation
- La biodiversité : adaptation aux espaces publics
- Les niveaux d'entretien selon les usages
- Les méthodes curatives alternatives aux produits phytosanitaires

12h30 Pause déjeuner

13h30 Contenir les adventices : de la préconception paysagère aux méthodes pratiques

- La préconception paysagère : concevoir des espaces faciles à entretenir
- Les méthodes préventives : paillage, couvre-sol, enherbement
- La gestion raisonnée des espaces verts : tonte, fauchage, taille, utilisation des vivaces, récupération de l'eau
- Le cas du cimetière

Faire accepter les adventices : changer le regard et définir un seuil d'acceptation

- La flore spontanée : un atout à mieux connaître
- La communication auprès des habitants : rôle des élus et des agents, moyens à mettre en œuvre

17h00 Clôture



inscription

8 MARS 2019

Cycle Pour des espaces publics de qualité Module 1 - Conduire une gestion alternative des espaces verts à l'échelle communale

Nom - Prénom Organisme
 Fonction Courriel

Inscription à la formation (places limitées) : 120 € (non adhérent)
 90 € (adhérent)

- Chèque à l'ordre du CAUE 64
- Mandat administratif, en précisant le nom de la formation
 Compte Creditcoop pau 4255 9100 0008 0035 3506 821

A retourner avant le 1^{er} mars 2019 au CAUE 64
 Une seule inscription par bulletin, dupliquer si besoin

